

Guide à l'intention des parents

ÉPREUVE MINISTÉRIELLE

Anglais, langue d'enseignement
6^e année du primaire

514-600

Version mise à jour en décembre 2025

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages
Direction générale de la formation générale des jeunes et des adultes
Secteur de la pédagogie et des services à l'enseignement

Titre de la version anglaise

Guide for Parents
Ministerial Examination
English Language Arts
Elementary 6

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISSN 2818-9531 (PDF)
(Édition anglaise : ISSN 2818-954X)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES.....	1
NATURE ET OBJECTIFS.....	1
CONDITIONS D'ADMINISTRATION	1
SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE D'ANGLAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT.....	2
COMPÉTENCES ÉVALUÉES.....	2
RÉSUMÉ DE L'ÉPREUVE	2
MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ	3
SECTION 3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE D'ANGLAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT	3
LECTURE	3
ÉCRITURE.....	4
SECTION 4 EXTRAITS D'UNE ÉPREUVE D'ANGLAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT.....	6
EXTRAITS D'UNE TÂCHE DE RÉACTION À UN TEXTE LITTÉRAIRE.....	6
EXEMPLE D'UN AIDE-MÉMOIRE POUR LA RÉDACTION D'UNE RÉACTION À UN TEXTE LITTÉRAIRE	8
EXEMPLE D'UN AIDE-MÉMOIRE POUR LA RÉDACTION D'UN TEXTE NARRATIF	9
ANNEXE I GRILLE D'ÉVALUATION DE LA RÉACTION ÉCRITE À UN TEXTE LITTÉRAIRE	10
ANNEXE II GRILLE D'ÉVALUATION DE LA RÉDACTION D'UN TEXTE NARRATIF	12
ANNEXE III DESCRIPTEURS POUR LA NOTATION DES CONVENTIONS DE LA LANGUE ÉCRITE	14

INTRODUCTION

Le présent guide vise à fournir aux parents des informations sur l'épreuve ministérielle d'anglais, langue d'enseignement, de la 6^e année du primaire. Il présente la forme que prend l'épreuve, son déroulement ainsi que des exemples extraits d'une épreuve passée.

Il est recommandé de consulter également le [Document d'information](#), qui comporte des informations complémentaires ainsi que la version la plus récente des grilles d'évaluation.

SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

NATURE ET OBJECTIFS

Les épreuves ministérielles de 6^e primaire sont imposées par le ministre de l'Éducation pour accroître le suivi des jeunes à un moment important de leur formation. Ces épreuves ont lieu en juin.

Chaque épreuve ministérielle permet d'évaluer les apprentissages prévus au [Programme de formation de l'école québécoise](#) et s'appuie sur le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#) et la [Progression des apprentissages](#).

Comme tous les jeunes inscrits à une session d'examen pour une matière donnée font la même épreuve, les dates et heures indiquées dans l'[horaire officiel](#) doivent être respectées. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu.

CONDITIONS D'ADMINISTRATION

Ce sont principalement les organismes scolaires qui ont la responsabilité de prévoir les aménagements nécessaires à la passation des épreuves, notamment les locaux, et ce, peu importe la modalité d'enseignement (enseignement à l'école ou à la maison).

Pour assurer l'équité et la justice, il importe que tous les enfants du Québec soient soumis aux mêmes conditions d'administration. Les personnes désignées pour administrer les épreuves reçoivent donc des consignes précises.

En ce sens, l'évaluatrice ou l'évaluateur ne peut explorer les thèmes des épreuves avec les enfants, ni analyser avec eux les textes qui y sont proposés, ni concevoir des documents écrits ou multimédias en vue de les préparer. Si cette directive n'est pas respectée, les épreuves pourraient être invalidées par le Ministère.

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, les enfants ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. Si de telles mesures sont souhaitées, il faut communiquer avec l'organisme scolaire responsable de l'administration des épreuves dès le début de l'année ou, dans le cas des enfants en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage. C'est l'organisme scolaire qui pourra analyser les besoins de l'enfant et déterminer les mesures d'adaptation permises, le cas échéant.

SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE D'ANGLAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

L'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, de la 6^e année du primaire permet d'évaluer deux des compétences du programme :

- Compétence 1, *To read and listen to literary, popular and information-based texts;*
- Compétence 2, *To write self-expressive, narrative and information-based texts.*

La compétence 4, *To use language to communicate and learn*, n'est pas évaluée, mais elle est sollicitée tout au long de l'épreuve.

RÉSUMÉ DE L'ÉPREUVE

L'épreuve suit un thème et se déroule en trois parties. Les deux premières parties servent à évaluer la compétence en lecture (tâche de réaction à un texte littéraire), et la dernière partie, la compétence en écriture (tâche de rédaction d'un texte narratif).

	Partie de l'épreuve	Étapes
Lecture	Contexte initial de réalisation (environ 1 h)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'activités d'introduction au thème de l'épreuve. • Discussions en équipe
	Lecture du texte littéraire illustré et réaction à un texte littéraire (environ 2,5 h)	<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation de la couverture du livre, suivie d'une courte discussion • Première lecture du texte littéraire illustré • Deuxième lecture du texte littéraire illustré et prise de notes • Discussion en petites équipes, suivie d'une prise de notes • Troisième lecture du texte et prise de notes • Rédaction d'une réaction au texte
Écriture	Préparation à la rédaction et rédaction d'un texte narratif (environ 3,5 h)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'activités préparatoires en vue de la rédaction • Planification de la rédaction • Rédaction du brouillon • Discussion avec une ou un partenaire sur le brouillon • Révision du brouillon • Rédaction de la version définitive

MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ

Matériel autorisé

Seuls les documents suivants peuvent être apportés et utilisés.

- Dictionnaire unilingue anglais
- Dictionnaire bilingue (anglais et une autre langue)
- Dictionnaire de synonymes

L'enfant peut apporter ses propres ouvrages de référence ou consulter ceux qui sont mis à sa disposition par l'organisme scolaire. Il lui est interdit de prêter ou d'emprunter tout matériel à d'autres enfants.

Matériel non autorisé

Le matériel suivant n'est pas autorisé.

- Tout document maison (notes de cours, recueil grammatical créé par l'école ou préparé à la maison, etc.)
- Tout outil numérique (dictionnaire numérique, logiciel de traitement de texte, etc.), à moins que son utilisation ait été planifiée avec l'organisme scolaire responsable de l'administration de l'épreuve¹

De plus, l'enfant ne peut avoir **en sa possession** aucun appareil mobile personnel (téléphone intelligent, écouteurs sans fil, montre intelligente, etc.).

SECTION 3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE D'ANGLAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

LECTURE

Pour démontrer sa compétence en lecture, l'enfant doit rédiger un texte dans lequel elle ou il présente sa réaction à un texte littéraire illustré. Cette tâche, d'une durée d'environ 3 heures et demie, se déroule à des moments distincts, selon l'ordre présenté ci-dessous.

Contexte initial de réalisation (*Initiation*)

L'évaluatrice ou l'évaluateur présente le thème abordé dans l'épreuve.

Ensuite, l'enfant reçoit un cahier intitulé *Student Booklet*. Afin de se familiariser avec le thème de l'épreuve, il réalise des activités (par exemple, il pourrait observer un tableau d'inspiration et visionner une vidéo) et participe ensuite à des discussions en équipe.

Le *Student Booklet* doit demeurer dans la salle d'examen. Ainsi, à la fin de chacune des parties de l'épreuve, l'enfant remet son *Student Booklet* et le reçoit de nouveau au début de la partie suivante.

1. L'utilisation de certains outils numériques (dictionnaires numériques, logiciels de traitement de texte, etc.) pourrait être autorisée à certaines conditions. Cette utilisation doit être planifiée avec l'organisme scolaire responsable de l'administration de l'épreuve dès le début de l'année ou, dans le cas des enfants en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage.

Tâche de Lecture

Pour cette partie, l'enfant reçoit un document intitulé *Literature Booklet*, qui comporte un texte littéraire illustré d'environ 1 000 mots.

- L'enfant observe la couverture du livre, puis participe à une courte discussion en équipe.
- Ensuite, l'enfant fait une première lecture, individuellement, sans prendre de notes.
- Puis, elle ou il prend connaissance de la tâche et des consignes dans le *Student Booklet*. Il fait ensuite une seconde lecture du texte littéraire, en prenant des notes dans l'espace prévu à cet effet dans le *Student Booklet*.
- Ensuite, l'enfant est invité à échanger en équipe. Pendant la discussion, il n'est pas autorisé à prendre des notes supplémentaires, mais il peut le faire après.
- L'enfant consulte l'aide-mémoire pour la rédaction d'une réaction à un texte littéraire. Un exemple d'un aide-mémoire est fourni à la page 8.
- Enfin, l'enfant peut lire le texte une troisième fois, individuellement, et ajouter des idées, des impressions ou des questions à ses notes.

Tâche de réaction à un texte littéraire (*Written Response to Literature*)

Dans cette partie, l'enfant doit démontrer sa compréhension en lecture en rédigeant individuellement un texte dans lequel il présente sa réaction au texte.

Des exemples extraits d'une tâche de réaction à un texte littéraire sont présentés aux pages 6 à 8.

Correction

Le texte est corrigé à partir de la grille d'évaluation fournie par le Ministère. Un exemple de la grille est fourni à l'annexe I du présent document.

ÉCRITURE

Pour démontrer sa compétence en écriture, l'enfant doit rédiger un texte narratif destiné à un public cible (ses pairs). Cette tâche a une durée d'environ 3 heures et demie.

Préparation à la rédaction (*Narrative Exploration*) et tâche de rédaction d'un texte narratif (*Narrative Writing*)

L'enfant réalise d'abord des activités préparatoires en vue de la rédaction de son texte narratif. Ces activités varient d'une épreuve à l'autre. Elles peuvent inclure, par exemple, le visionnement d'une vidéo, une rédaction éclair, une discussion entre pairs, ou toute autre activité permettant à l'enfant de recueillir des renseignements supplémentaires sur le thème de l'épreuve pour enrichir son texte. Aucun extrait d'activité préparatoire n'est fourni dans le Guide, car sa nature change d'une épreuve à l'autre.

Pour préparer la rédaction de son texte, l'enfant s'appuie sur l'aide-mémoire pour la rédaction d'un texte narratif qui se trouve dans le *Student Booklet* (voir l'exemple à la page 9 du Guide). L'évaluateur présente l'aide-mémoire aux enfants et mène une discussion afin de s'assurer qu'ils comprennent bien les critères qui y sont présentés.

Par la suite, l'enfant planifie son texte dans l'espace réservé à cet effet dans le *Student Booklet*.

Dans cette dernière partie, l'enfant rédige un texte narratif. Pour ce faire, il fait appel à ses connaissances des structures et des caractéristiques du texte narratif ainsi que des conventions de la langue écrite, et les utilise pour divertir son public cible (ses pairs). Il s'appuie également sur l'aide-mémoire pour la rédaction d'un texte narratif qui se trouve dans le *Student Booklet* (voir l'exemple à la page 9).

L'enfant utilise le papier brouillon que lui remet l'évaluateur pour rédiger le brouillon de son texte narratif.

Ensuite, l'enfant rédige la version définitive de son texte, qu'il a pris soin de réviser, dans la section prévue à cet effet dans le *Student Booklet*. **Seul le texte rédigé dans cette section sera corrigé.** L'enfant doit donc planifier son temps afin de pouvoir y terminer la rédaction de la version définitive de son texte dans le temps alloué.

Correction

Le texte est corrigé à l'aide des deux outils d'évaluation fournis par le Ministère. Des exemples de ces outils sont fournis aux annexes II et III.

SECTION 4 EXTRAITS D'UNE ÉPREUVE D'ANGLAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

EXTRAITS D'UNE TÂCHE DE RÉACTION À UN TEXTE LITTÉRAIRE

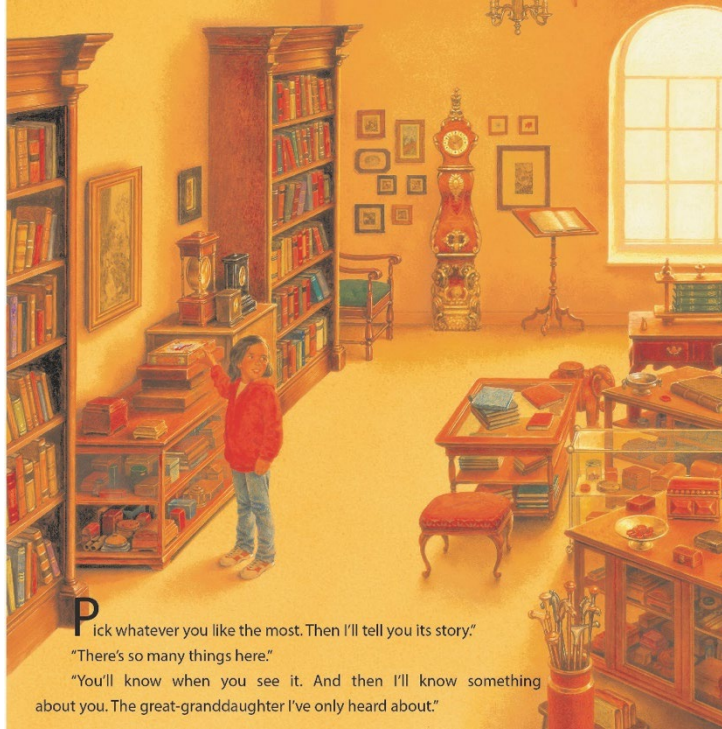
Consignes

Réaction à un texte littéraire

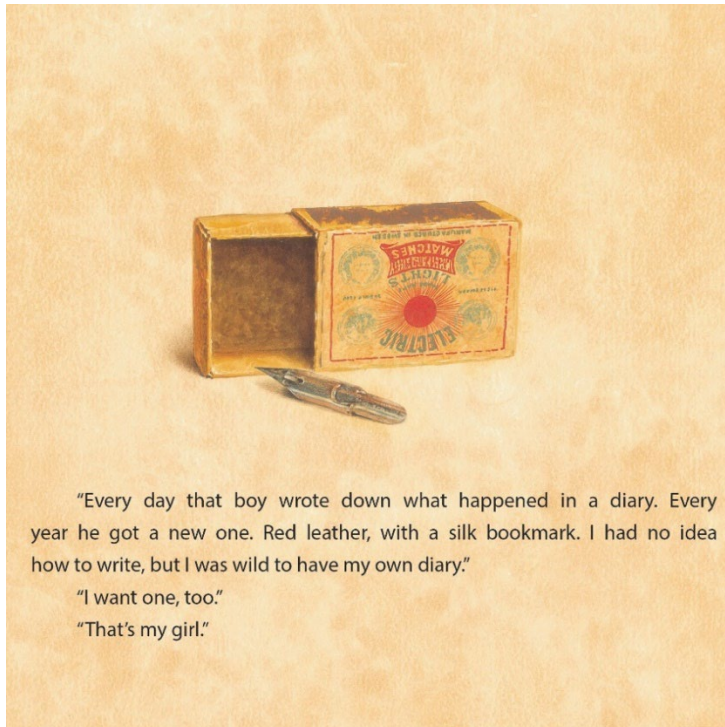
La tâche de réaction à un texte littéraire exige que vous lisiez l'histoire et que vous utilisiez vos connaissances, vos expériences et vos idées pour tirer un sens du texte et des illustrations.

- Relisez l'histoire. Réfléchissez de façon critique aux idées contenues dans le texte et les illustrations, aux messages de l'auteur et à vos propres réactions, sentiments, liens et opinions. Pour vous aider, consultez l'aide-mémoire pour la rédaction d'une réaction à un texte littéraire, p. 8.
- À la page 7, prenez des notes sur le texte de la manière qui vous semble la plus utile. Vos notes vous aideront à organiser les idées qui sont importantes pour votre réponse.
- Discutez de vos idées et de vos réactions au texte avec un petit groupe.
- Vous pouvez vous référer à vos notes lorsque vous partagez vos idées. Vous pouvez ajouter des idées à vos notes après la discussion.
- Relisez l'histoire une nouvelle fois, en ajoutant toute nouvelle idée avant de rédiger votre réponse.

Extrait d'un texte littéraire illustré



Pick whatever you like the most. Then I'll tell you its story."
"There's so many things here."
"You'll know when you see it. And then I'll know something about you. The great-granddaughter I've only heard about."



"Every day that boy wrote down what happened in a diary. Every year he got a new one. Red leather, with a silk bookmark. I had no idea how to write, but I was wild to have my own diary."

"I want one, too."

"That's my girl!"

Source: THE MATCHBOX DIARY. Text copyright © 2013 by Paul Fleischman. Illustrations copyright © 2013 by Bagram Ibatouline. Reproduced by permission of the publisher, Candlewick Press.

EXEMPLE D'UN AIDE-MÉMOIRE POUR LA RÉDACTION D'UNE RÉACTION À UN TEXTE LITTÉRAIRE

Guidelines for Written Response



EXEMPLE D'UN AIDE-MÉMOIRE POUR LA RÉDACTION D'UN TEXTE NARRATIF

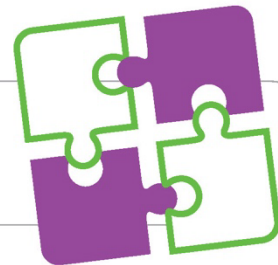
Guidelines for Narrative Writing

These are some of the elements you should consider throughout the writing process.



The narrative is organized and easy to follow, and the ideas make sense.

The events, actions and characters fit together from beginning to end.



Interesting details paint a clear picture for an audience of your peers.

The narrative demonstrates your voice and style (a sense of the person behind the words).



The narrative uses well-chosen words and sentences, descriptive language, dialogue, etc.

The narrative has been revised (parts have been changed or added to improve the story).



The narrative has been edited for proper grammar, spelling, punctuation, capitalization and paragraphing.

ANNEXE I

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA RÉACTION ÉCRITE À UN TEXTE LITTÉRAIRE

		NIVEAU 5 – AVANCÉ			NIVEAU 4 – TRÈS SATISFAISANT			NIVEAU 3 – ACCEPTABLE		
		L'élève tire tout le sens du texte.			L'élève tire du texte un sens clair.			L'élève tire du texte un sens général.		
		Déterminer le profil qui décrit le mieux la performance globale de l'élève et assigner le résultat correspondant.								
		Note : il n'est pas nécessaire que la production corresponde à tous les critères.								
CRITÈRES		L'élève examine les concepts et les idées exprimés dans le texte et appuie son interprétation sur les déductions perspicaces qu'il a faites à partir des idées principales. Il intègre sa compréhension personnelle à la lumière des idées exprimées dans le texte. Ses idées sont fondées sur un raisonnement judicieux et des références au texte. L'élève établit des liens rationnels, qui incorporent son expérience personnelle et/ou d'autres sources et améliorent sa compréhension du texte. Les liens et les idées exprimés laissent entrevoir sa vision du monde. Le sens est déduit d'indices subtils dans le texte. L'élève explique comment les structures et les caractéristiques du texte améliorent sa compréhension. Il examine l'efficacité du texte et fait part de réflexions personnelles qui vont au-delà du texte et s'appliquent à la vie en général.			L'élève explore les concepts et les idées exprimés dans le texte et tient compte d'idées sous-jacentes pour fonder sa propre compréhension et exprimer son opinion. Ses idées sont justifiées par un raisonnement logique et des références réfléchies au texte. Le sens du texte est approfondi grâce à des liens clairs entre l'expérience personnelle et/ou d'autres sources et les idées du texte. L'élève fait des déductions à partir des indices que donne le texte, et explique comment les structures et caractéristiques du texte contribuent à la compréhension. L'élève évalue le texte, exprime son opinion et tire des conclusions réfléchies à partir du texte.			L'élève trouve et traite les concepts et les idées pertinents exprimés dans le texte. Sa compréhension est fondée sur une opinion personnelle, une explication logique et/ou une ou des références au texte. Le sens donné au texte est étayé par des liens établis de manière générale avec l'expérience personnelle et/ou d'autres sources. L'élève reconnaît les structures et les caractéristiques du texte, fait des déductions générales qui fondent de manière approximative sa compréhension du texte. L'élève réagit au texte, en tire des conclusions générales, et exprime des opinions logiques.		
	Résultat	5+	5	5-	4+	4	4-	3+	3	3-
	100 %	95 %	90 %	85 %	80 %	75 %	70 %	65 %	60 %	

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA RÉACTION ÉCRITE À UN TEXTE LITTÉRAIRE (Suite)

NIVEAU 2 – PARTIEL		NIVEAU 1 – MINIMAL		
L'élève donne au texte un sens limité.		L'élève comprend peu ou pas le texte.		
Déterminer le profil qui décrit le mieux la performance globale de l'élève et assigner le résultat correspondant.				
Note : il n'est pas nécessaire que la production corresponde à tous les critères.				
CRITÈRES	L'élève donne au texte un sens limité et exprime quelques idées qui suggèrent une compréhension littérale. Les références au texte sont confuses et/ou illogiques. Les liens établis sont superficiels et n'expliquent pas bien la compréhension que l'élève a du texte. L'élève se contente d'une faible allusion aux structures et aux caractéristiques du texte. L'opinion exprimée est banale et correspond à une évidence.		L'élève énumère des détails sans importance à propos du texte. Les idées ne sont pas exprimées avec certitude, et les références au texte, le cas échéant, sont déroutantes. Les liens exprimés ne sont pas pertinents et ne concernent pas forcément le texte. L'élève commente le texte, voire exprime ses préférences par rapport à celui-ci.	
	<p style="text-align: center;">2+</p> <p style="text-align: center;">55 %</p>		<p style="text-align: center;">2</p> <p style="text-align: center;">50 %</p>	
Résultat			<p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">35 %</p>	

ANNEXE II GRILLE D'ÉVALUATION DE LA RÉDACTION D'UN TEXTE NARRATIF

		NIVEAU 5 – AVANCÉ	NIVEAU 4 – TRÈS SATISFAISANT	NIVEAU 3 – ACCEPTABLE						
		L'élève fait preuve d'une compréhension étendue de la rédaction de textes narratifs.	L'élève fait preuve d'une bonne compréhension de la rédaction de textes narratifs.	L'élève fait preuve d'une compréhension générale de la rédaction de textes narratifs.						
		Déterminer le profil qui décrit le mieux la production globale de l'élève et assigner le résultat correspondant.								
CRITÈRES	Organisation et idées	L'élève crée son histoire sans digresser. Des détails judicieusement choisis enrichissent le déroulement et confèrent au texte un caractère authentique. Des transitions soignées orientent les lecteurs vers une conclusion efficace, d'une façon qui semble naturelle.	L'élève crée son histoire sans trop digresser. Des détails intéressants contribuent au développement et confèrent de l'originalité au texte. Des transitions efficaces mènent à une solide conclusion.	L'élève crée son histoire en présentant les événements dans une séquence plutôt logique. Des détails pertinents sous-tendent le développement et racontent une histoire qui stimule l'intérêt à l'occasion. Certaines parties du récit sont articulées par des transitions qui mènent à une conclusion adéquate.						
	Voix	L'élève s'adresse au public d'une voix mémorable et convaincante, qui contribue au récit et montre une solide conscience de l'objectif.	L'élève s'adresse au public d'une voix expressive qui rend le récit clair et montre une bonne conscience de l'objectif.	L'élève s'adresse au public d'une voix perceptible, qui maintient l'attention à certains moments et montre une conscience occasionnelle de l'objectif.						
	Structures et caractéristiques	L'élève emploie de manière délibérée les structures et les caractéristiques narratives. Son choix de la trame, du cadre, de la manière de camper les personnages et d'autres structures et caractéristiques enrichit le récit. L'élève a un style qui lui est propre.	L'élève recourt aux structures et aux caractéristiques narratives de façon soutenue. L'attention prêtée à la trame, au cadre, à la manière de camper les personnages et à d'autres structures et caractéristiques contribue au développement du récit. L'élève expérimente le style.	Le recours aux structures et caractéristiques narratives est hésitant. L'attention prêtée à la trame, au cadre, à la manière de camper les personnages et à d'autres structures et caractéristiques nuit parfois à la narration.						
	Résultat	5+ 100 %	5 95 %	5- 90 %	4+ 85 %	4 80 %	4- 75 %	3+ 70 %	3 65 %	3- 60 %
	Conventions linguistiques	Pour déterminer dans quelle mesure les conventions linguistiques semblent maîtrisées, consulter l'annexe <i>Descripteurs pour la notation des conventions de la langue écrite</i> à la page 14.								

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA RÉDACTION D'UN TEXTE NARRATIF (Suite)

		NIVEAU 2 – PARTIEL	NIVEAU 1 – MINIMAL	
		L'élève fait preuve d'une compréhension limitée de la rédaction de textes narratifs.	L'élève fait preuve d'une faible compréhension de la rédaction de textes narratifs.	
Déterminer le profil qui décrit le mieux la production globale de l'élève et assigner le résultat correspondant.				
CRITÈRES	Organisation et idées	L'histoire demande à être élaborée. Les liens entre les différents éléments du récit sont faibles. Les détails sont enchaînés les uns aux autres. Quelques transitions mènent à une conclusion simple.	Idées déconnectées et déroutantes. Présentation décousue ou aléatoire des détails.	
	Voix	L'élève s'adresse au public de manière inégale et n'établit pas de lien avec lui. La voix révèle une faible conscience de l'objectif.	L'élève ne tient pratiquement pas compte du public. Sa voix est sans relief ou absente. L'élève ne semble pas avoir conscience de l'objectif ni de l'orientation.	
	Structures et caractéristiques	L'élève utilise les structures et caractéristiques narratives en une séquence simple. Il déploie des efforts manifestes pour prêter attention à la trame, au cadre et à la manière de camper les personnages, ainsi qu'à d'autres structures et caractéristiques, mais le tout semble confus.	L'élève suggère une série d'événements ou d'actions peu connectés, qui ne font qu'évoquer l'histoire. Il recourt très peu aux structures et caractéristiques narratives.	
	Résultat	2+ 55 %	2 50 %	1 35 %
	Conventions linguistiques	Pour déterminer dans quelle mesure les conventions linguistiques semblent maîtrisées, consulter l'annexe <i>Descripteurs pour la notation des conventions de la langue écrite</i> à la page 14.		

ANNEXE III DESCRIPTEURS POUR LA NOTATION DES CONVENTIONS DE LA LANGUE ÉCRITE

L'élève doit démontrer sa maîtrise des conventions de la langue écrite telles que les décrit le document [Progression des apprentissages](#).

APPLICATION AVANCÉE

L'élève se montre très habile à appliquer les conventions linguistiques (p. ex., orthographe, ponctuation, majuscules, syntaxe, paragraphes et structures de phrase). Il en fait une application constante et guide les lecteurs sans heurts au fil du texte. Les erreurs sont rares et ne nuisent pas au sens.

APPLICATION ACCEPTABLE

L'élève se montre suffisamment habile à appliquer les conventions linguistiques (p. ex., orthographe, ponctuation, majuscules, syntaxe, paragraphes et structures de phrase). Il en fait une application constante. Il y a quelques erreurs, mais elles nuisent rarement au sens.

APPLICATION PARTIELLE

L'élève applique partiellement les conventions linguistiques (p. ex., orthographe, ponctuation, majuscules, syntaxe, paragraphes et structures de phrase), de manière négligée ou inconstante. Les erreurs, fréquentes, nuisent à la compréhension globale.

Note : Si l'application des conventions linguistiques est jugée **partielle**, le résultat pour l'ensemble de la tâche de rédaction **ne peut être supérieur à 3- (60 %)**.

